



# ABAFIM

SARL au capital de 50 000 € - 443 058 463 RCS Tarbes  
 Carte Professionnelle N° CPI 0301 2016 000 005 921  
 Délivrée le 28/03/2016 par la CUI de Tarbes et des Hautes Pyrénées  
**TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE**  
 16 Avenue de la Marne - 65 000 TARBES - FRANCE  
 Garantie Financière : 100 000 € - QBE Insurance (Europe) LIMITED  
 Coeur Défense - Tour A - 110 esplanade du Général de Gaulle - 92021 LA DEFENSE CEDEX

## OFFRE D'ACHAT

Les soussignés : Madame Camille Ibos et Monsieur Jérémy Mélicque  
 Demeurants : 7 chemin Barrouquère 65200 Bagnères de Bigorre  
 Et Chemin des Coumes 65100 Ségus  
 Reconnassent avoir visité le 9 mars 2020 à 16 h 00 par l'intermédiaire de l'agence  
 immobilière ABAFIM, le bien **Mandat N° 23267** ci-après désigné  
**Jolie ferme vue Pyrénées située à 65220 Mazerolles**

En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux conditions  
 suivantes :

**Prix net vendeur :** 104.000 €

**Honoraires d'agence :** 11.000 €

**Prix total honoraires d'agence inclus à la charge du vendeur :** 115.000 €  
 (en lettres : cent quinze mille euros)

Le paiement se décomposera de la façon suivante :

- 0 % lors de la signature du compromis de vente soit la somme de 0 €
- le solde lors de la signature de l'acte authentique soit la somme de 115.000 €

A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 20 jours à compter de ce jour,  
 cette offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de  
 notre part.

Dans le cas où une condition suspensive (1) n'est pas réalisée, le présent document sera nul  
 et non avenu, aucune des parties ne pouvant prétendre à une quelconque réparation.

D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander  
 l'annulation pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 10 jours à  
 compter de la date du présent document.

Cette requête sera obligatoirement adressée à : ABAFIM - 16, Avenue de la  
 Marne - 65000 TARBES, par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à l'acquéreur par lettre  
 recommandée avec accusé de réception dans ce même délai de 20 jours, et sera réputée  
 irrévocable pour les deux parties.

Les différentes parties (acquéreur et vendeur) acceptent que leurs données personnelles soient transmises et  
 utilisées par le(s) notaire(s) en charge de la vente du bien.

Fait à Mazerolles, le 9 / 03 / 2020

L'acquéreur,

(Bon pour acceptation  
 des présentes conditions)

Pour ABAFIM

Le négociateur,

Le vendeur,

(Bon pour acceptation  
 des présentes conditions)

(1) Conditions suspensives :

Réception et approbation des diagnostics, obtention d'un prêt pour la totalité de la somme.  
**SALON D'ÉTÉ ET FÉLICIE**

16, Avenue de la Marne - 65000 Tarbes  
 Tél. : 05.62.34.54.54 - FAX : 05.62.34.66.60